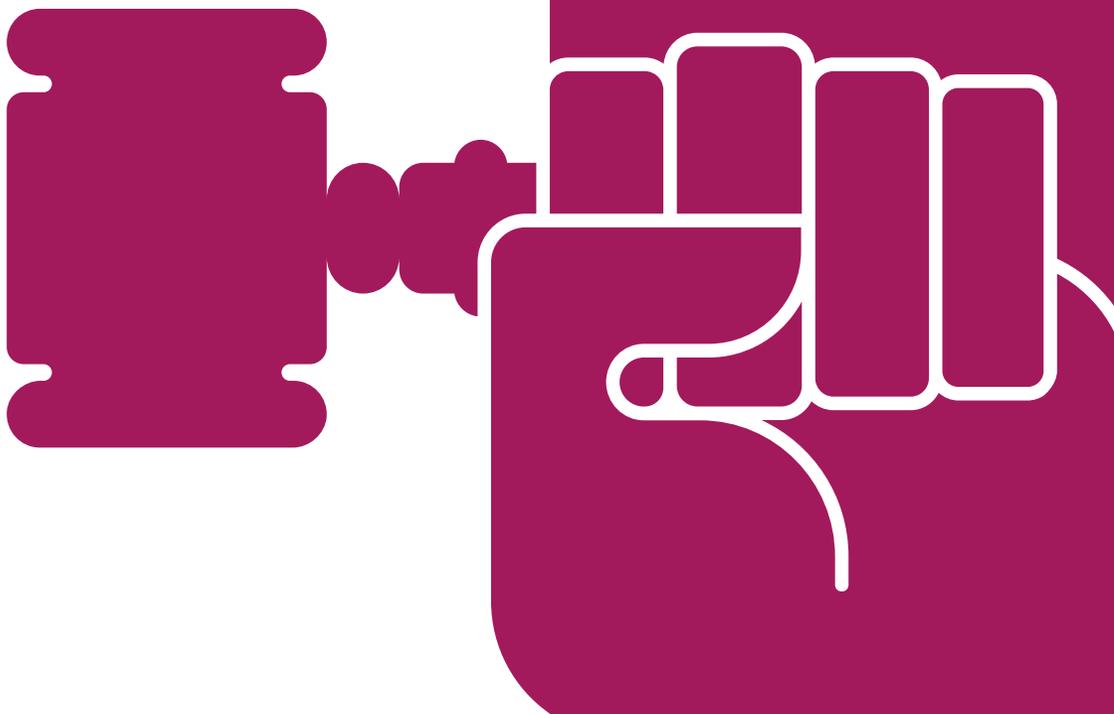




En mars 2017, à la gare du Nord, à Paris, Ilyas H., Mamadou C. et Zakaria H. M., trois Français d'origine marocaine, malienne et comorienne, descendent du train qui les ramène d'un voyage scolaire à Bruxelles où ils ont visité les institutions européennes avec leur classe. Les trois jeunes sont contrôlés par la police. Devant leurs camarades, ils sont fouillés, palpés, leur identité vérifiée. Le contrôle ne donne rien, les jeunes repartent libres. À l'enseignante qui accompagne les élèves et prend leur défense, les policiers rétorquent qu'ils « font leur travail ».

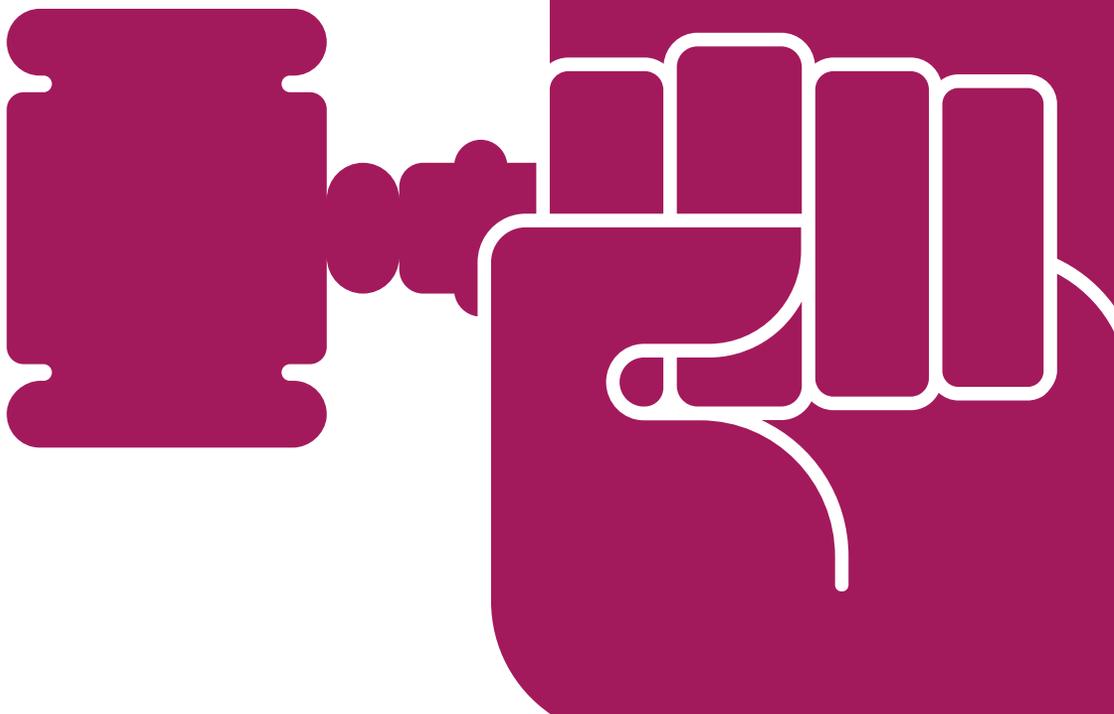


# Discrimin'**ACTION**

Piste 2 : Les formes de discrimination



Une femme sourde a postulé dans une entreprise pharmaceutique. Diplômée de bio-ingénierie, elle remplissait tous les critères de l'offre. Dans la fonction, une grande partie du travail s'effectuait par écrit. La candidate était parfaitement à même de communiquer avec des personnes non-sourdes, car elle pouvait parler et lire sur les lèvres. Cependant, en raison de son handicap, elle a suivi une autre procédure d'entretien que les autres candidats et candidates afin que l'entreprise puisse examiner si son handicap était « un petit ou un gros problème ». De plus, cette femme était enceinte ce qui voulait dire qu'elle allait devoir s'absenter 3 mois pour son congé de maternité. L'entreprise a utilisé ce dernier élément comme motif pour ne pas l'engager.

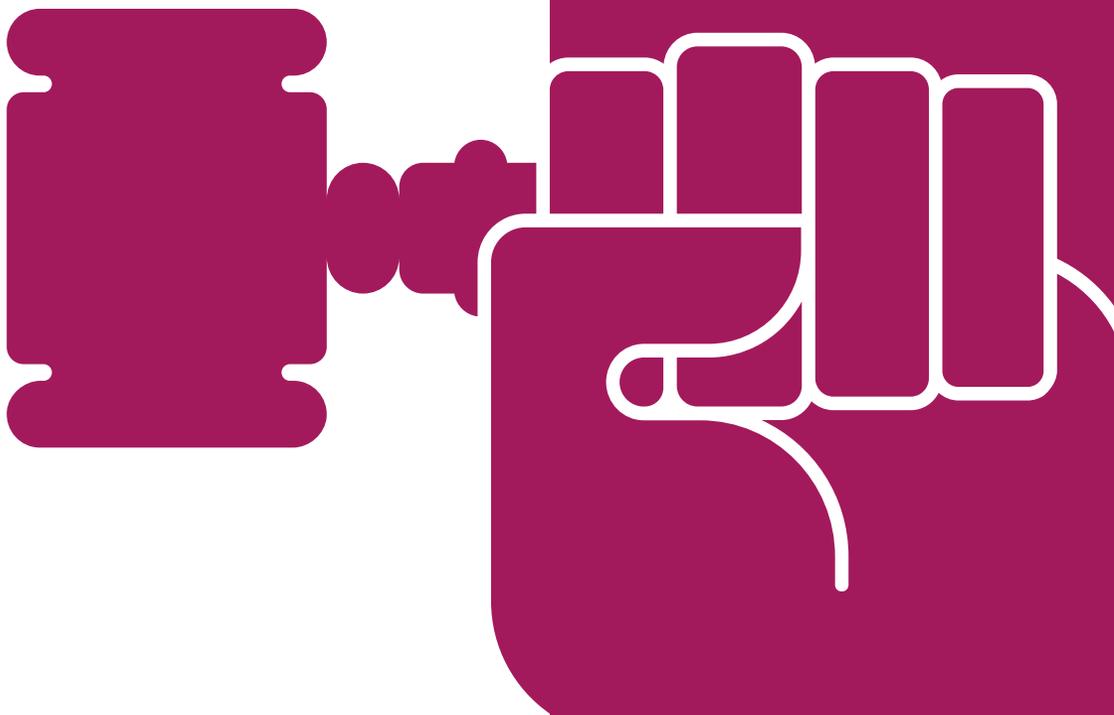


# Discrimin'**ACTION**

Piste 2 : Les formes de discrimination

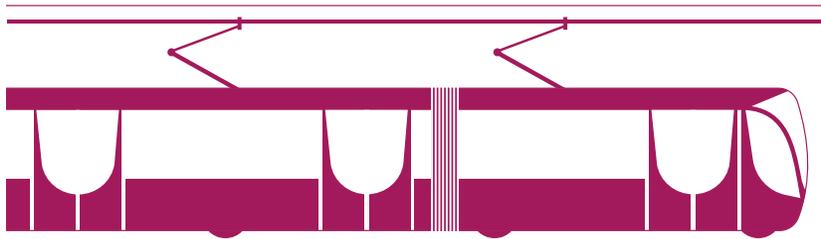


Un homme et sa mère portant le foulard visitent une maison dans le nord de Bruxelles. Suite à la visite, l'homme envoie un mail pour signaler son intérêt pour cette maison et détailler les revenus de la famille (allocation de chômage, pension et deux salaires). Il propose à la propriétaire un loyer plus bas qui correspondrait aux loyers des maisons dans le quartier (1900 euros à la place de 2100 euros). L'agence immobilière a répondu qu'un locataire avait déjà été trouvé. La sœur de cet homme a alors répondu à l'annonce sans dévoiler son identité et elle a visité la maison. L'agence immobilière a ensuite été confrontée par l'homme à qui elle avait dit que la maison était déjà louée. Celle-ci l'a informé qu'en raison de la religion de la famille et de la nature de leurs revenus, la propriétaire ne voulait pas d'eux comme locataires.

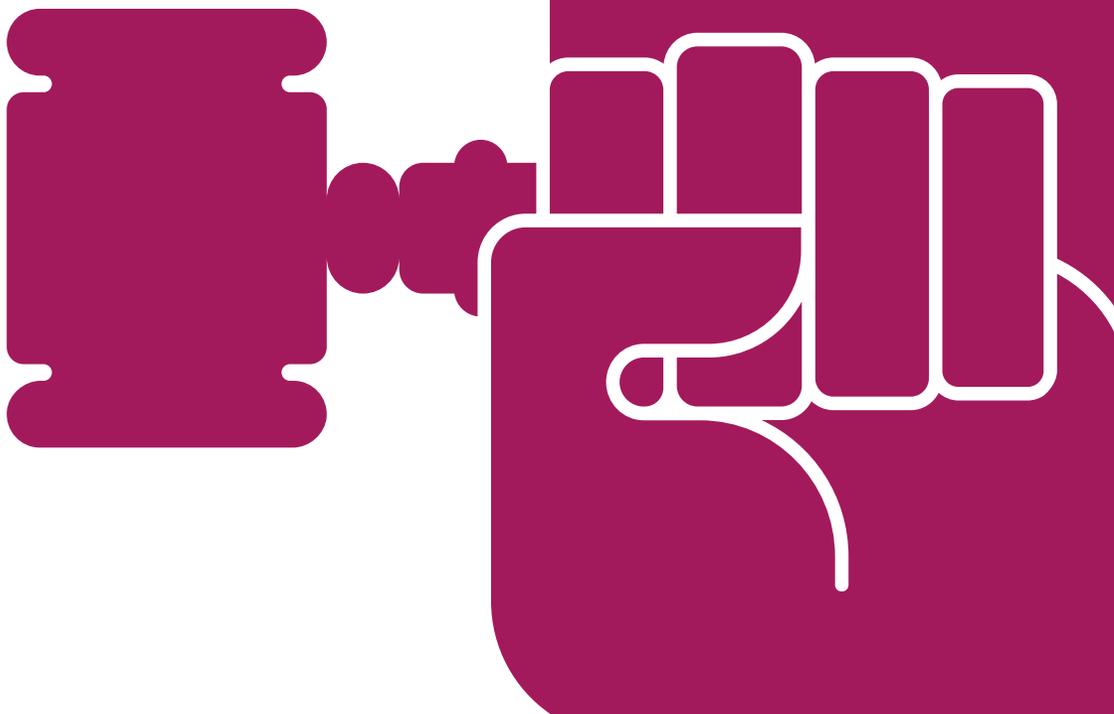


# Discrimin'**ACTION**

Piste 2 : Les formes de discrimination



Une femme portant le foulard est refusée à deux reprises pour un emploi auprès d'une société de transport en commun, la STIB. Elle disposait pourtant des compétences techniques nécessaires pour un travail de bureau.



# Discrimin'**ACTION**

Piste 2 : Les formes de discrimination